

The background features a mix of colors: a dark blue top section with white speckles, a light beige middle section, and a bottom section with wavy shapes in light grey and brown. Several hexagons are scattered throughout, some solid (orange and dark blue) and some outlined (orange and dark blue).

RAPPORT BILAN CARBONE

EXAGONE

Année 2024



SOMMAIRE

- 1 Introduction
- 2 Méthodologie
- 3 Résultats du bilan carbone
- 4 Plans d'actions
- 5 Conclusion

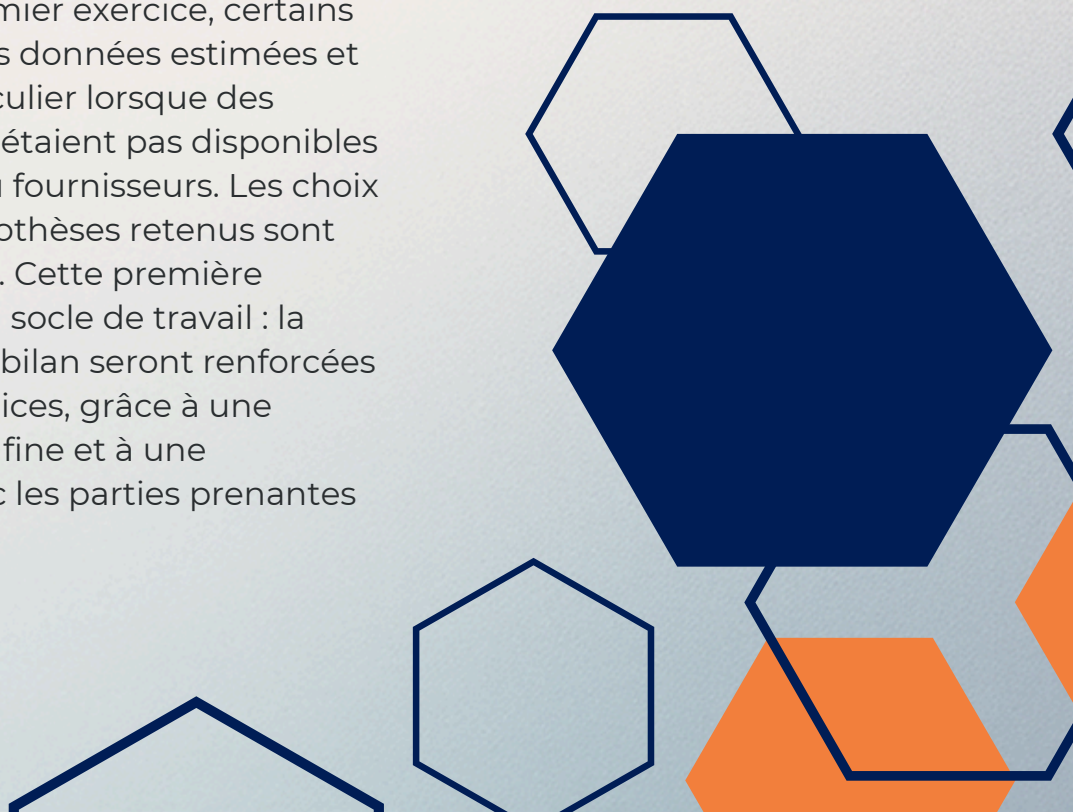
INTRODUCTION

Le groupe Exagone a engagé sa démarche RSE en 2024, avec une première étape consistant à réaliser un diagnostic des pratiques existantes et à prioriser les enjeux nécessitant des actions. Dans ce cadre, Exagone a réalisé son premier bilan carbone sur l'année fiscale 2024, afin d'établir une base de référence et d'identifier les principaux postes d'émissions. Ce bilan a vocation à être renouvelé chaque année pour suivre l'évolution des émissions et mesurer l'impact des actions mises en place.



Exagone intervenant principalement dans l'audit, l'expertise comptable et le conseil, l'empreinte carbone du groupe est majoritairement liée à des postes indirects (achats de services, déplacements, numérique, immobilisations). Ce premier exercice repose pour partie sur des estimations et hypothèses, qui seront progressivement fiabilisées lors des prochains bilans grâce à une collecte de données plus précise et une collaboration renforcée avec les prestataires et fournisseurs.

Comme il s'agit d'un premier exercice, certains résultats reposent sur des données estimées et des hypothèses, en particulier lorsque des informations détaillées n'étaient pas disponibles auprès de prestataires ou fournisseurs. Les choix méthodologiques et hypothèses retenus sont explicités dans le rapport. Cette première édition constitue ainsi un socle de travail : la qualité et la précision du bilan seront renforcées au fil des prochains exercices, grâce à une collecte de données plus fine et à une collaboration accrue avec les parties prenantes concernées.



MÉTHODOLOGIE

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

- Ce Bilan Carbone® a été réalisé selon la méthode Bilan Carbone® v9.
- Périème temporel : année fiscale 2024.
- Périème organisationnel et géographique : l'étude couvre l'ensemble des activités du cabinet sur ses trois sites (Caen, Saulx-les-Chartreux, Paris).
- Effectif pris en compte : 19 salariés.

POSTES D'ÉMISSIONS RETENUS

Les postes suivants ont été intégrés, au regard de leur pertinence pour une activité de services et des données disponibles :

- Énergie des locaux et achat d'électricité ;
- Achats de biens et services ;
- Immobilisations (installations, équipements, matériels durables / investissements) ;
- Déchets générés ;
- Trajets domicile-travail et voyages d'affaires.

Les émissions liées aux investissements, installations et équipements ont été prises en compte via le poste « immobilisations », conformément à la logique de comptabilisation des actifs durables.

POSTES EXCLUS ET JUSTIFICATION

- Véhicules de l'entreprise : non applicable (absence de flotte).
- Postes liés à des produits (fabrication, transport, utilisation, fin de vie) : non retenus, l'activité reposant sur des prestations de services.

DONNÉES ET HYPOTHÈSES

Les émissions ont été calculées à partir de données d'activité 2024 converties en CO₂e via les facteurs d'émission de la méthode.

Des questionnaires ont été adressés à 100 % des collaborateurs pour collecter notamment les données de déplacements, de repas et certains usages liés au numérique.

Lorsque des données précises n'étaient pas disponibles, des estimations ont été réalisées (notamment via des données monétaires pour certains achats), ce qui génère davantage d'incertitude sur ces postes.

Les hypothèses ont été documentées pour permettre l'amélioration du bilan lors des prochains exercices.

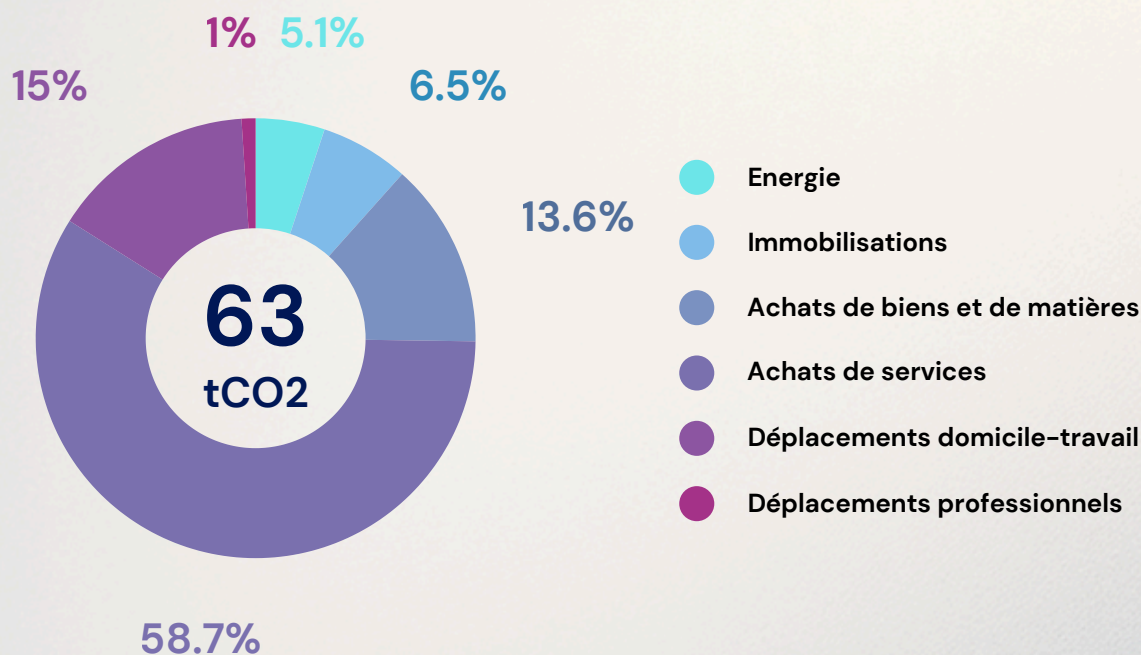


RÉSULTATS

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS

Le profil des émissions de GES d'Exagone se décline de la manière suivante : le principal enjeu réside dans celui des **achats de service (58,7%)** suivi par les **déplacements (16%)** en second temps. L'impact associé aux **achats de biens et matières (13,6%)** est le troisième enjeu tandis que les **immobilisations (6,5%)** et l'**énergie (5,1%)** sont respectivement le quatrième et dernier enjeu.

Le taux d'incertitude est de 21%. Exagone s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, le premier exercice de Bilan GES servant à identifier les principaux enjeux.



INDICATEURS CLÉS

63 tCO2

soit

- 3.3 tCO2 par collaborateur
- 24,4 tCO2/M€CA

ÉMISSIONS COMPARÉES

- 31 allers-retours Paris–New York.
- 20 500 litres de gazole consommés.
- 342 000 km parcourus en voiture diesel.
- 8 700 repas "bœuf"
- l'empreinte carbone annuelle d'environ 8 Français

RÉSULTATS

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

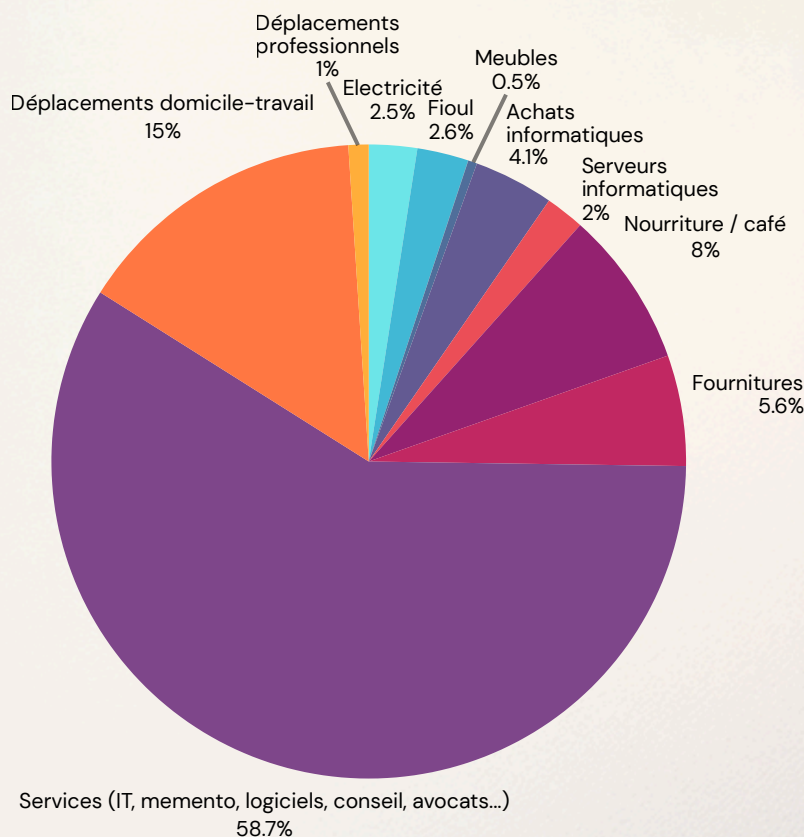
Les achats de services représentent 58,7 % des émissions de GES. Il s'agit toutefois du poste générant le plus d'incertitude, faute de données suffisamment précises de la part des prestataires : les émissions ont donc été estimées à partir de données monétaires génériques. Une collaboration renforcée avec nos prestataires et fournisseurs permettra de fiabiliser et d'affiner ces estimations lors des prochains exercices.

Les immobilisations représentent une part significative des émissions, en lien avec les investissements réalisés en 2024 (meublier, équipements informatiques, serveurs).

Les émissions liées aux déplacements apparaissent relativement limitées par rapport à celles observées dans d'autres cabinets. Cela s'explique notamment par la part importante de salariés se rendant au travail en transports en commun ou via des mobilités douces (marche et vélo), représentant plus des trois quarts des effectifs. Par ailleurs, les déplacements professionnels sont également peu émetteurs : le recours au train est privilégié et, lorsque cela n'est pas possible, le covoiturage est favorisé.

Le poste « Énergies » pèse 5 %, principalement du fait de l'utilisation de fioul pour le chauffage dans l'un des deux bureaux, qui concentre plus de la moitié des émissions liées à l'énergie. À l'inverse, les bureaux de Paris présentent une intensité nettement plus faible (environ sept fois moindre), avec un chauffage à air pulsé reposant majoritairement sur l'électricité.

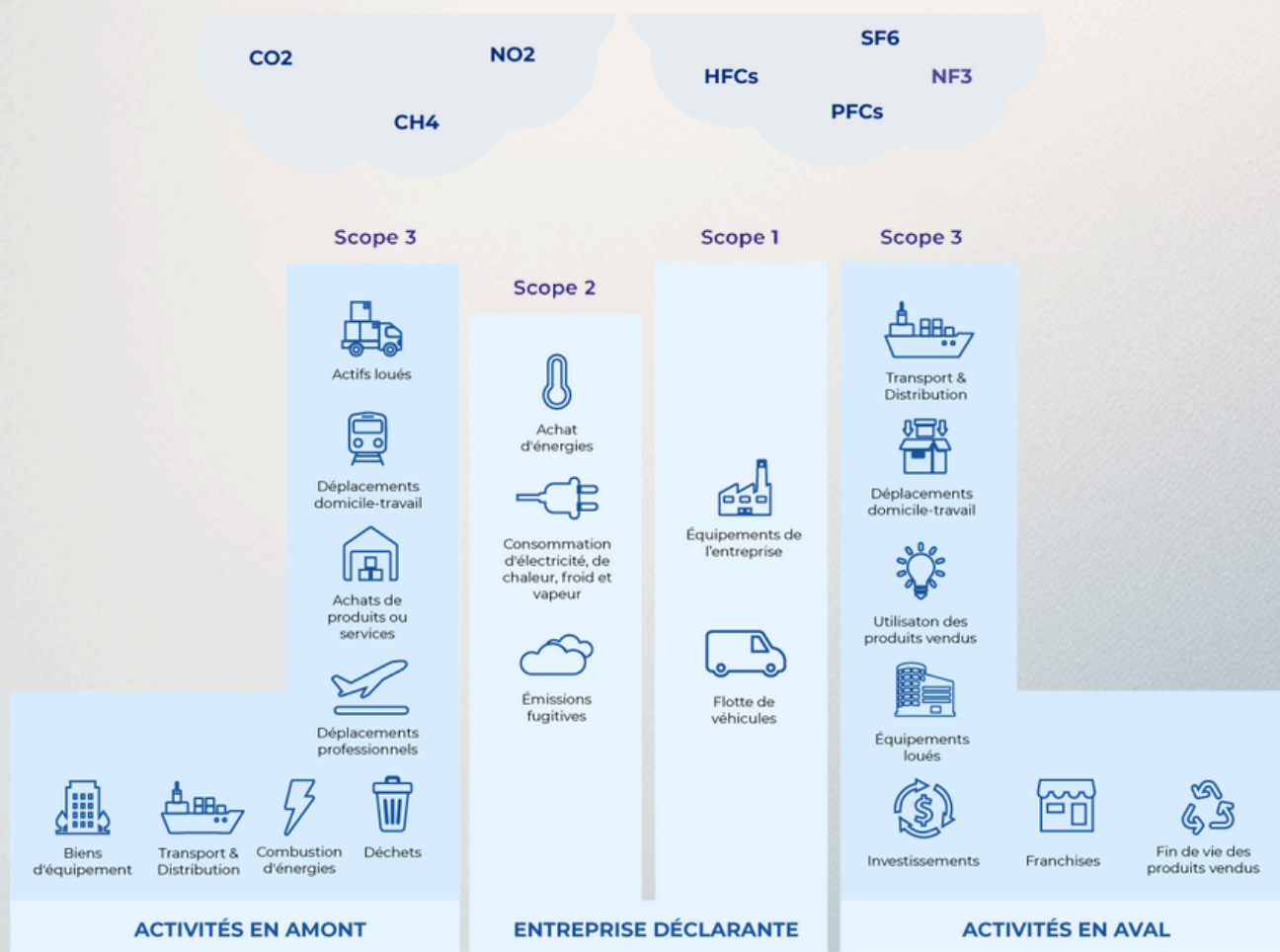
Enfin, les repas pris en charge par l'entreprise et consommés par les salariés ont été intégrés au périmètre, ainsi que la consommation moyenne de café. Ces postes représentent près de 60 % des émissions, principalement en raison d'une alimentation encore majoritairement composée de produits carnés, plus émetteurs que les alternatives végétales.



RÉSULTATS

REPARTITION DES EMISSIONS PAR SCOPE

Scope	2024 (tCO2eq)	2024 (en %)
Scope 1	1,61	2,57%
Scope 2	1,51	2,41%
Scope 3	59,6	95,02%
Total	62,72	100%



PLANS D'ACTION

PISTES D'ACTION

Thématiques	Principales actions envisagées
Achats de services	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser progressivement les émissions des prestataires (questionnaire simple, collecte ciblée sur les principaux fournisseurs) • Engager un dialogue avec les prestataires sur leurs pratiques (déplacements, numérique, énergie) et leurs démarches de réduction • Privilégier, à qualité/prix équivalents, des prestataires plus matures sur le sujet (sans exclusion systématique)
Déplacements	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux pratiques bas carbone déjà en place (train, covoiturage, visio quand pertinent) et les valoriser • Clarifier des "bonnes pratiques" pour les déplacements professionnels (recommandations, guide interne)
Achats de biens et matières	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser à la sobriété numérique et matérielle (bonnes pratiques d'usage et de renouvellement) • Favoriser la réparation / réemploi quand c'est possible (procédure simple, prestataire identifié) • Sensibiliser à l'impact carbone de l'alimentation (information, repères simples)
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux écogestes et optimiser les réglages (consignes, programmation, suivi des consommations) • Étudier des options de réduction du fioul à moyen terme (diagnostic technique, scénarios)
Immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux planifier les achats (anticipation, mutualisation) pour éviter les achats urgents ou doublons • Améliorer la traçabilité du parc (inventaire simple, dates d'achat, fin de vie)

CONCLUSION

Ce premier Bilan Carbone® réalisé sur l'année fiscale 2024 constitue une base de référence pour la démarche RSE engagée par le groupe Exagone. Il met en évidence une empreinte majoritairement liée à des postes indirects, en particulier les achats de services, puis les déplacements, les achats de biens et matières, les immobilisations et, dans une moindre mesure, l'énergie.

Au-delà des résultats chiffrés, cet exercice permet d'identifier des axes d'amélioration prioritaires et réalistes, à la fois en matière de réduction des émissions et de fiabilisation des données, notamment sur les achats de services où l'incertitude reste la plus élevée. Exagone s'inscrit ainsi dans une logique d'amélioration continue : les prochains bilans viseront à affiner la collecte, à renforcer le dialogue avec les prestataires et à mieux suivre l'évolution des postes clés.

Cette première édition marque une étape structurante. Elle permet de poser un cadre de pilotage et de sensibilisation, et servira de point d'appui pour suivre, année après année, l'impact des actions mises en place et la trajectoire de réduction des émissions du groupe.

EXAGONE
EXPERTISE  AUDIT  CONSEIL





RAPPORT BILAN CARBONE

EXAGONE

Année 2024

Date d'émission du rapport : 19/01/2026

Auteur : Alexandre JOVANOVIC, consultant RSE & décarbonation

Contact : aje@exagonegroup.fr